

Compte rendu

Ouvrage recensé:

Geneviève Contamine, dir., *Traduction et traducteurs au moyen âge*. Actes du colloque international du CNRS organisé à Paris, Institut de recherche et d'histoire des textes, les 26-28 mai 1986. Paris, Éditions du CNRS, 1989, 381 p.

par Claire le Brun

TTR: traduction, terminologie, rédaction, vol. 4, n° 1, 1991, p. 151-158.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: http://id.erudit.org/iderudit/037088ar

DOI: 10.7202/037088ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

La Traduction, la Terminologie et la Rédaction en chronique (5)

Claire le Brun, Jane Koustas, Christine Portelance

NOTA: Depuis le vol. 2, n° 1, TTR consacre un chronique régulière aux ouvrages relevant de la traduction, de la terminologie et de la rédaction (et domaines connexes susceptibles d'intéresser les chercheurs de ces trois disciplines). Les éditeurs qui souhaitent voir leurs publications commentées dans la revue sont priés d'envoyer leurs nouveautés à la rédaction à l'Université Concordia.

Geneviève Contamine, dir., *Traduction et traducteurs au moyen âge*. Actes du colloque international du CNRS organisé à Paris, Institut de recherche et d'histoire des textes, les 26-28 mai 1986. Paris, Éditions du CNRS, 1989, 381 p.

Traduction et traducteurs au moyen âge constitue les Actes d'un colloque organisé à Paris en 1986 par l'Institut de recherche et d'histoire des textes. La métaphore d'usage pour qualifier un tel recueil d'articles, la mosaïque, convient parfaitement ici: les vingt-quatre contributions sont autant de fragments d'une vaste histoire à venir, dont certains pans apparaissent déjà plus précisément. La topique de la traduction a rassemblé dans ce colloque des médiévistes de disciplines différentes, spécialistes de périodes et d'aires géographiques diverses, ce qui peut donner au sommaire un éclectisme un peu déroutant. Néanmoins, exception faite de quelques exposés techniques qui intéresseront surtout les codicologues, l'ensemble du recueil est un apport appréciable à la réflexion générale sur la traduction, notamment sur ses enjeux intellectuels, doctrinaux, politiques et culturels, et globalement sur son rapport au pouvoir. En

raison de la nature de l'ouvrage, j'ai choisi de rendre compte analytiquement d'un choix d'articles.

La matière du livre est ordonnée selon quatre axes: traductions et adaptations; traducteurs et centres de traduction; langues savantes et langues vernaculaires; mobiles et méthodes. En introduction, Maurice PERGNIER fait le point sur la recherche théorique en traduction et discute notamment le concept de «fidélité». Il souligne la congruence entre les problèmes soulevés dans le domaine de l'histoire des textes médiévaux et l'orientation textologique actuelle de la recherche en théorie de la traduction.

La première série d'articles traite de corpus, d'époques, de langues diverses, avec une prédominance du grec comme langue de départ ou plus rarement d'arrivée. Les textes sont philosophiques, parénétiques, hagiographiques, épiques, scientifiques. Le concept large d'adaptation recouvre des pratiques différentes, de la traduction ad sensum aux procédés d'interpolation, d'amplification ou de réduction. Signalons dès à présent que le débat entre traduction ad verbum et traduction ad sensum, traditionnel depuis saint Jérôme, sera constamment rappelé dans cet ouvrage.

En philosophie, Henri HUGONNARD-ROCHE montre l'importance de l'examen des sources syriaques pour l'intelligence des textes de logique arabe. Les traductions d'Aristote en syriaque (V°.) avant souvent servi de base aux traductions arabes (école de Bagdad, IX^e s.), les glossaires syro-arabes constituent des documents de première importance pour expliquer la constitution d'un vocabulaire arabe de la logique et éclairer certains usages des traducteurs. Pierre LARDET fait une étude comparée des traductions de la Rhétorique d'Aristote au moyen âge et à la Renaissance et distingue trois modèles: le littéralisme des traductions médiévales, l'anonyme Translatio vetus et celle du dominicain Guillaume de Moerbeke (XIII° s.), qui fait subir au latin scolastique une «hellénisation forcenée»: le maniérisme d'Ermolao Barbaro (1479), féru d'amplification rhétorique et de latin humaniste: la via media du Crétois Georges de Trébizonde (1446), à distance du littéralisme de Moerbeke comme de la liberté de Barbaro. La controverse du célèbre Leonardo Bruni (auteur du De interpretatione recta et premier usager des termes «traducere» et «traductio») et d'Alonso Garcia de Carthagène illustre bien le débat qui s'instaure au XV° siècle sur la traduction d'Aristote. Pour Alonso, Aristote est le philosophe: plus que la fidélité au grec importe la fidélité à la pensée. Pour Leonardo, Aristote est le Maître en rhétorique; le traduire sans éloquence serait le trahir. Dans la seconde moitié du XVI^e siècle, époque de conscience accrue de la précarité des traductions, ces dernières vont proliférer.

Matei CAZACU se penche sur les rapports complexes de la version grecque et de la version slavonne d'un Miroir du prince du début du XVI° siècle: Les Enseignements du prince Neagoe Basarab à son fils Théodose (Valachie). Sur examen de la tradition manuscrite, l'auteur conclut à une double opération de traduction du grec au slavon et du slavon au grec. Les lettrés de la cour princière travaillant en slavon se sont adjoint les services du grand rhéteur du patriarchat de Constantinople. L'œuvre, élaborée en partie dans chacune des langues, aura deux versions définitives: l'une en slavon pour le prince, l'autre en grec pour l'usage personnel du patriarche. Passionnant cas de rédaction bilingue et de double traduction.

Bernard FLUSIN étudie les avatars d'un texte hagiographique, une Vie de saint Jean Damascène, traduite de l'arabe en grec, puis en géorgien (XIe s.). L'auteur de la traduction en géorgien, Ephrem, établit une distinction entre le passage de l'arabe au grec et le passage du grec au géorgien. Dans le premier cas, la Vie a été «traduite et ornée», dans le second, elle a été «traduite» seulement. Selon Ephrem, traduire veut dire ne rien laisser de côté et ajouter des éclaircissements car «toute traduction nécessite un supplément d'information afin d'en éclairer le sens». «Traduire et orner» renvoie à la métaphrase, procédé de réécriture des textes hagiographiques utilisé quand le traducteur iuge le style du récit original rustique ou inconvenant. B. Flusin s'interroge sur les présupposés culturels qui fondent cette dissymétrie des procédés de traduction; fidélité au texte grec et liberté vis-à-vis de l'arabe. Il établit un lien entre la volonté de l'Église grecque d'imposer sa liturgie comme seule orthodoxe et l'apparition de traductions fidèles. Le texte liturgique géorgien doit être conforme au modèle grec, qui représente la norme. À l'inverse, l'Église grecque empruntant un texte à une autre culture le naturalise par la métaphrase.

Pierre-Yves LAMBERT analyse les procédés de traduction dans le monde celtique, basant son étude sur des gloses, des textes religieux et des colophons des VI° au XVI° siècles. Au terme d'une investigation qui porte surtout sur les traductions du latin en langue gaëlique, l'auteur conclut que les procédés de traduction ont peu varié à travers les siècles. Les documents montrent que, travail d'équipe, l'opération se décompose en trois actions: un traducteur lit le modèle latin et prononce un équivalent irlandais; un secrétaire transcrit ou prend des notes; un scribe fera la copie définitive. Les manuscrits font

souvent mention de deux dates, celle de la traduction et celle de la copie. La composante orale du processus de traduction transparaît dans le terme irlandais: *insint* = prononciation (nom verbal du verbe dire). L'autre terme usité pour désigner la traduction est tarrang = action de tirer, d'extraire. P.-Y. Lambert note que, dans les rares textes bilingues qui ont été conservés, l'original du texte sacré ou technique est considéré comme le texte de référence et la traduction comme une interprétation. Cette dernière peut être un commentaire ou une sélection des passages les plus importants. Un second article sur le monde celtique (Proinsias MAC CANA) souligne le rôle essentiel de la traduction dans la naissance de la culture écrite irlandaise. Dès l'époque la plus ancienne de l'irlandais écrit, le mot legend désigne le savoir écrit, c'est-à-dire latin, ecclésiastique et monastique. Il ne prendra son sens de savoir en général que quelques siècles plus tard. Les traductions des épopées latines, sujet principal de l'article, remontent au IX° siècle. Florissantes au XII°, elles influenceront le récit épique irlandais traditionnel. L'auteur rappelle que le récit irlandais est resté à un stade de transition entre l'oral et l'écrit jusqu'au XVII° siècle: les traductions comportent des extensions et des particularités héritées de l'art du conteur oral. La liberté des traducteurs irlandais médiévaux vis-à-vis de leurs sources latines s'expliquerait par le fait qu'ils possédaient une tradition vernaculaire vivante et prestigieuse qui les poussait à s'approprier des textes étrangers.

W.F. RYAN dresse un tableau de l'histoire de la traduction en domaine slave et s'intéresse particulièrement à la traduction des textes scientifiques en vieux-russe. Après avoir rappelé la réticence des traducteurs slaves à théoriser sur leur activité, il montre que les méthodes de traduction des textes sacrés influencent étroitement la traduction des textes profanes. À l'origine, dans le monde slave-orthodoxe, tout ce qui pénètre comme information profane est véhiculé par des textes religieux. La traduction des textes scientifiques présente toutefois des difficultés spécifiques. Le vieux-slave n'ayant pas de prise sur les concepts ou les références de l'original, le traducteur a recours aux procédés, employés depuis l'Antiquité, du calque, de la transcription avec adaptation morphologique, de la traduction étymologique. L'auteur s'attarde sur la traduction d'une encyclopédie de la fin du XVº siècle qui marque le début de l'autonomie de la traduction technique par rapport à la traduction ecclésiastique.

La seconde partie aborde les aspects sociaux aussi bien que techniques de la traduction: l'insertion sociale des traducteurs dans les cours princières et les centres de traduction, le rôle des divers intervenants confondus sous le vocable de traducteur. La majorité des articles portent sur l'Espagne et l'Italie, points de rencontre des sphères culturelles de l'Occident chrétien, de Byzance et de l'Islam.

Le caractère collectif de la traduction est mis en évidence dans les articles de François DOLBEAU et de Marie-Thérèse D'ALVERNY. Cette dernière donne une série d'exemples d'emploi d'une langue vernaculaire intermédiaire pour traduire un texte arabe en latin. Cette pratique, attestée du XIIe au XVIe siècles, semble avoir été courante en Espagne, où la langue intermédiaire était un dialecte roman proche du latin courant. L'auteure estime qu'il faudrait étudier les conséquences de ces pratiques durables, souvent inavouées. François DOLBEAU montre que la confection d'une traduction latine d'une Vie de saint dans le Mezzogiorno des IX^e et X^e siècles requérait la collaboration de trois personnes: le commanditaire, l'interprète capable d'expliquer oralement la teneur de l'original grec, l'hagiographe latin apte à rédiger en beau style. Il pouvait exister une traduction mot à mot (rustico stylo, observata graeca serie) que l'hagiographe réécrivait (renovatio). L'auteur remet en cause l'idée recue qu'il y ait eu beaucoup de traducteurs véritablement bilingues en Italie du Sud. Le verbe transferre recouvre une diversité de pratiques, de l'interprétation orale à la réécriture, et le remanieur, auteur de la version définitive, peut se donner tout le crédit de la traduction.

Les études de Walter BERSCHIN et de Colette SIRAT complètent la description des centres italiens. W. Berschin retrace la brève histoire de l'école des traducteurs d'Amalfi qui semble avoir pris le relais de l'école de Naples (XI° s.). Commanditée par des marchands, l'école sicilienne traduisait des textes hagiographiques et, plus étonnamment, romanesques. C. Sirat évalue le rôle et le statut des traducteurs iuifs à la cour de Naples-Sicile aux XIIIe et XIVe siècles. L'auteure note que sous Frédéric II, l'empereur polyglotte et xénophile, les savants juifs qui font des travaux scientifiques sont appelés traducteurs. Sous les rois angevins, il s'agit de traducteurs à proprement parler. Frédéric II avait des discussions et des échanges épistolaires avec des savants juifs et arabes, en dialecte napolitain à l'oral et en arabe à écrit; la traduction était donc l'œuvre commune de l'empereur et des «traducteurs». La connaissance du latin ne semble pas avoir été très répandue chez les intellectuels juifs de cette génération. Pour l'époque des rois angevins par contre, on connaît plusieurs exemples de traducteurs juifs traduisant de l'arabe vers le latin (textes médicaux).

Enfin, Philip S. ALEXANDER relève un cas intéressant de traduction orale «simultanée» dans le domaine religieux: le Targoum juif. Le Talmud décrit les conditions d'exécution du Targoum. Un lecteur lisait un verset en hébreu et un métourgeman en donnait la traduction en araméen, sans le secours d'un texte écrit. L'auteur considère que le Targoum avait pour fonctions de commenter l'Écriture, de limiter les possibilités d'interprétation et de ménager une interaction constante entre l'hébreu et l'araméen. Bien que le Targoum ait originalement appartenu à la Torah orale, des Targoumim écrits ont été conservés. L'article étudie un Targoum du Cantique des cantiques.

La troisième partie donne quelques aperçus de la dynamique qui s'établit entre les langues vernaculaires et les langues savantes à la fin du moyen âge. Toutes les contributions portent sur le domaine français.

L'article d'André VERNET offre un panorama des textes traduits du français au latin. L'auteur distingue la simple traduction, comme celle des minutes de procès où les témoignages ont été faits en français; la rédaction bilingue, en faveur aux XIV° et XV° siècles (Nicole Oresme, Jean Gerson); l'adaptation: abrégés, interpolations; la rétroversion, où un texte latin traduit en français revient au latin, avec coupures ou adjonctions (les *Enseignements* de saint Louis à son fils Philippe). Les motivations des traducteurs sont diverses: pragmatisme dans le cas des textes judiciaires et autres écrits techniques, intérêt suscité par la notoriété des auteurs.

Claude BURIDANT fait une analyse approfondie d'un exemple de traduction d'un texte historiographique, la Chronique des Rois de France, première «Histoire de France» en langue vulgaire (XIII° s.). Il met en relief l'influence de la culture littéraire du traducteur dans la langue-cible. Le traducteur anonyme déclarant son intention d'être fidèle aux sources, C. Buridant fait une typologie des écarts qu'il se permet: ajouts de réflexions moralisatrices, maximes, topoï (laudatio temporis acti, malice des femmes) qui révèlent une permanence des schèmes parénétiques; ajouts informatifs: explication des métaphores et des références mythologiques; «résurgences et déclics épiques». L'auteur reconnaît par ailleurs le moule littéraire de l'époque dans le style formulaire, caractérisé par une abondance de binômes synonymiques. Le cas de cette traduction est d'autant plus intéressant qu'une révision du XV° siècle permet d'observer l'évolution des critères des traducteurs.

La dernière partie est centrée sur la réflexion des traducteurs médiévaux relativement à leur pratique.

Jean-Pierre ROTHSCHILD examine un corpus de cent préfaces à des traductions du XII° au XV° siècles, traductions exécutées par des Juifs, en Provence, en Espagne ou en Italie, de textes en arabe et en latin vers l'hébreu. Ressortent de cette analyse une conception de l'acte de traduire qui s'exprime par des métaphores récurrentes (revêtir de vêtements propres, transvaser, pénétrer dans une demeure), des qualités d'une bonne traduction, de la nature du travail du ma'atiq (remettre le texte en ordre, «naturaliser» les références scripturaires, choisir de ne pas traduire,...). Le principal problème de méthode est l'habituel dilemme: traduire mot à mot ou selon le sens. Á la question «pourquoi traduire?», la réponse est différente selon qu'il s'agit de textes d'auteurs juifs écrits en arabe ou de textes nonjuifs. Pour cette dernière catégorie, les traducteurs invoquent des raisons pragmatiques (médecine) et doctrinales (philosophie ou théologie: réponse à l'impie) ou recourent à l'argument nationaliste de l'ancienne science volée aux Hébreux. En terminant, l'auteur propose une périodisation: traduction de textes juifs écrits en arabe aux XIIº et XIII° s.; traduction de texte non-juifs écrits en arabe et en latin aux XIVe et XVe s..

Serge LUSIGNAN évalue les enjeux politiques de la traduction de textes savants à la cour des rois de France au XIVe siècle en rapprochant les topiques de la translatio et de la translatio studii. La traduction est la voie de la transmission/appropriation du savoir au profit du pouvoir royal. Dans son prologue à la traduction de l'Éthique et de la Politique d'Aristote, Nicole Oresme est le premier à remettre en cause la précellence du latin pour l'expression savante et à poser nettement que la légitimité d'une langue vient de son pouvoir politique. Désormais la notion de translatio studii est envisagée dans un double sens de transfert géographique — de la Grèce à Rome et de Rome à Paris, ce qui a servi de justification à la suprématie de l'université de Paris au XIIIe siècle — et de transfert linguistique: du latin au français.

Les deux dernières études présentent les voies d'évitement de la traduction qu'ont empruntées Roger Bacon (Pascale BOURGAIN) et les chercheurs d'une langue universelle à la Renaissance (Jean-François MAILLARD). Pour Roger Bacon, le latin, langue savante et langue sacrée en Occident, est une langue pauvre. La traduction vers le latin est inutile: en raison de l'indigence de la langue-cible, elle doit conserver les mots du texte original; le

franciscain anglais répugne au néologisme. Estimant qu'il est impossible de saisir la pensée d'un auteur en traduction, Bacon préconise l'étude des langues savantes: hébreu, grec, arabe, araméen. La recherche d'une langue universelle aura comme étape préliminaire la constitution de *thesauri linguarum*, de lexiques, glossaires et tables de correspondance, et l'élaboration de méthodes comparatistes. Elle profitera paradoxalement à la réflexion sur la traduction en révélant la complexité des problèmes.

La lecture de ce recueil, à mener en parallèle avec celles de The Theory and Practice of Translation in the Middle Ages (Roger Ellis, dir.) et Medieval Translators and their Craft (Jeanette Beer, dir.) parus la même année, soulève des questions passionnantes. Questions d'histoire intellectuelle: le savoir médiéval a été tributaire en premier lieu des aléas de la tradition manuscrite des originaux latins, grecs, arabes, en second lieu de la disponibilité et de la qualité des traductions. Questions culturelles et politiques: Quel est le statut social du traducteur? Savant, auteur ou simple intermédiaire? Oue devient l'outil de la traduction entre les mains des cultures fortes et des cultures faibles? Comment culture orale et culture écrite s'articulentelles dans la problématique de la traduction? Ouestions littéraires et textuelles: Dépendance du traducteur à l'égard de modèles littéraires de la culture-cible, dynamique entre le texte et sa traduction; la glose, qui naît de l'incapacité du traducteur à restituer le sens et qui s'amplifie jusqu'à se détacher et devenir œuvre indépendante, se révèle un phénomène central de la problématique de la traduction au moyen âge.

> Claire le Brun Université Concordia

Annie Brisset, Sociocritique de la traduction: Théâtre et altérité au Québec (1968-1988). Longueuil, Le Préambule, 1990, 347 p. ISBN 2-89133-114-1

Si Edward Blodgett a pu demander aux lecteurs et aux traducteurs de la littérature québécoise «How Do You Say Gabrielle Roy?», Annie Brisset ne se sent nullement obligée de poser la question. Les auteurs en traduction qu'elle traite dans son livre, Brecht et Shakespeare entre